

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2026
COMMUNE DE TAISSY

La réunion a débuté le 8 septembre 2026 à 18H30 sous la présidence du Maire, M BARRIER Patrice.

Étaient présents : M. BARRIER Patrice, M. GA Thierry, Mme BARRERE Céline, Mme CHALENÇON Danièle, M. TIAFFAY Patrice, M. CLAUDON Eric, M. DAVID Thierry, Mme DESCHAMPS Isabelle, Mme MICHEL Rafaële, M BARTHELEMY Jérôme, M. BOSSER Stéphane, Mme ROUX Salima, Mme DENHEZ Delphine, Mme BROCHET Madeleine, M. GUELI Marco, Mme ADRIANT Sylvie, M. TREMBLIN Benoît, Mme DELAIR Alexandra,

Membres absents excusés :

M. VIELLARD Vincent a donné pouvoir à M. CLAUDON Eric

Mme CHALENÇON Danièle a été nommée secrétaire.

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

I- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 JUILLET 2026

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2026 à l'approbation des élus après prise en compte éventuelle de leurs remarques.
Le procès-verbal est adopté.

II. DELIBERATIONS

1°) Vote des taux de promotion

Le statut de la Fonction Publique Territoriale impose que l'avancement de grade des fonctionnaires s'effectue après qu'un tableau ait été arrêté chaque année par l'autorité territoriale compétente

L'avancement de grade est la promotion d'un agent à un grade supérieur au sein d'un même cadre d'emplois Les collectivités territoriales fixent par délibération le taux de promotion applicable à tous les cadres d'emplois.

Ce taux de promotion correspond à un nombre maximal de fonctionnaires pouvant bénéficier d'un avancement de grade. Ce taux compris entre 0 et 100 % est fixé par l'organe délibérant en fonction de la masse salariale et des besoins de services.

Ce taux, calculé comme suit, déterminera le nombre d'agents qui pourront être promus :.

Nombre de fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement de grade X Taux fixé par l'assemblée délibérante = Nombre de fonctionnaires pouvant être promus au grade supérieur

Afin de pouvoir promouvoir un agent, actuellement sur le grade de technicien principal de 2^o classe au grade supérieur, soit : technicien principal de 1^{ère} classe, il est nécessaire de voter le taux de promotion comme proposé.

Adopté par dix-neuf voix pour

2) Examen du compte de gestion 2025 de la société SPL X DEMAT

Par décisions du 3 mars 2026, le Conseil d'administration de la société a approuvé les termes de son rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025 en vue de sa présentation à l'Assemblée générale.

Cette dernière s'est tenue le 30 juin dernier, et a été informée des conclusions de ce rapport et a approuvé à l'unanimité les comptes annuels de l'année 2025 et les opérations traduites dans ces comptes, après avoir entendu le commissaire aux comptes qui n'a formulé aucune remarque.

L'assemblée délibérante de chaque actionnaire doit se prononcer sur le rapport joint à la convocation et donner acte au Maire de cette communication.

Adopté par dix-neuf voix pour

III- GRAND REIMS

La prochaine conférence de territoires réunissant les Maires se tiendra le 16/9/26 à Saint-Léonard, le prochain bureau communautaire se réunira le 21/09/26 et le conseil communautaire le 01/10/26.

IV - COMMISSIONS ET COMITES CONSULTATIFS

Environnement : réunion du 8/7/26

L'aménagement du Parc Mercantour est à l'étude et en attente du retour des demandes de subventions.

Séniors : réunion du 9/7/26

Le groupe de travail a contacté par téléphone les séniors de plus de 75 ans lors des épisodes caniculaires de cet été. 23 personnes se sont inscrites sur le registre prévu à cet effet, mais disent n'avoir pas de besoins particuliers, par contre, elles étaient très contentes d'avoir été contactées.

Une salle climatisée pour les séniors intéressés pourrait être mise à disposition par le pôle santé Gutenberg.

Le projet de mettre en place un service de transport pour emmener les séniors faire leurs courses est en cours d'étude, il pourrait être finalisé pour fin octobre, début novembre.

Associations sportives et culturelles : réunion du 02/09/26

Le règlement intérieur existant des salles des sports a été revu et corrigé et communiqué aux associations utilisatrices pour prise de connaissance des modifications et signature.

Une visite du Tennis club est prévu le 16/9/26.

Voirie : réunion du 3/9/26.

Travaux Chemin Thomas Bas : attention aux travaux de construction de maisons en cours.

Etude du projet « dessine ta rue » avec les membres du CMJ.

V – INFORMATIONS DIVERSES

Le maire adresse ses remerciements au comité des fêtes pour l'organisation et le temps passé à faire de cette fête patronale une vraie réussite, il déplore le manque de bénévoles et lance un nouvel appel à l'aide, même ponctuelle.

Il remercie également les adjoints qui ont assuré avec brio son remplacement lors de l'accueil des nouveaux Taissotins

Le Maire informe le conseil :

De la remise de la Marianne du civisme remise par le ministre délégué, chargé de la ruralité, Michel Fournier, lors de la Foire de Chalons, en récompense de la participation électorale des Taisotins lors des dernières élections municipales.

D'une réunion avec la société AGENCIA, et de l'adjoint aux bâtiments, M. Viellard, pour une proposition d'étude énergétique de nos bâtiments communaux.

Agencia travaille essentiellement avec les collectivités territoriales, un témoignage du Maire de Treslon qui a fait appel à cette société pour la rénovation de ses bâtiments communaux a été diffusé aux membres du conseil à ce sujet.

Le coût de l'étude qui est calculée en fonction du nombre d'habitants est estimée à 4 500€ HT.

Le conseil valide cette proposition d'étude.

Du changement de la date du conseil municipal prévu le 1^{er} décembre 2026, il est décalé au 15 décembre.

De la 4^e fête de la bière prévue le samedi 12 septembre, et lance de nouveau un appel au bénévolat pour l'installation et le rangement des tables et bancs.

De la journée du patrimoine au Fort de Montbré le dimanche 20 septembre, là aussi de la main d'œuvre serait la bienvenue.

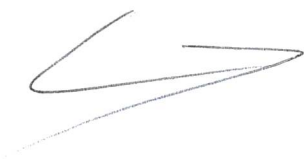
D'un concert conté et illustré « Mutua et l'arbre enchanté » à l'église le 4 octobre (à partir de 3 ans)

De la victoire de M. Florian Potaufoux, un Taisotin qui est devenu vice-champion du monde de combat médiéval cet été, pour lequel le conseil municipal avait voté une subvention de 300 euros.

De la souscription en cours pour la parution du livre écrit par un Taisotin, M. Martial Chalté : « les rêves d'un papy ».

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19 H.30.

Mme CHALENÇON Danièle
Secrétaire de séance



M. BARRIER Patrice,
Maire



